1236_CCIRHF_BUREAUX AMIENS_DCE



Cahier des clauses techniques particulières
Lot 2 – Charpente Serrurerie
DCE B du 09/06/2026

DCE

Sommaire

Lot 02 | Charpente Serrurerie 2

2.0 – 2

2.0.1 – Notes importantes et coordonnées des intervenants 2

2.1 – Charpente 3

2.1.1 – Sortie en toiture 3

2.2 – Serrurerie 3

2.2.1 – Escalier métallique hélicoïdal 3

2.2.2 – Garde-corps extérieur 4

2.2.3 – Main courante 5

2.2.4 – Lisse de sécurité 6

2.2.4.1 – L : 1.00m 6

2.2.4.2 – L : 1.90m 6

Lot 02 | Charpente Serrurerie

2.0 –

2.0.1 – Notes importantes et coordonnées des intervenants

Les travaux seront à effectuer dans les contraintes spécifiques suivantes :

sans perturber outre mesure le fonctionnement des avoisinants (nuisances diverses dont sonores, circulation…),

dans le respect du planning établi,

MAÎTRISE DE L'OUVRAGE

CCI AMIENS PICARDIE HDF

6 Boulevard de Belfort

80 039 AMIENS

MAÎTRISE D'ŒUVRE

idoneis architectes ingénieurs

Agences	Contact à privilégier
Grand-Est – 6-8 rue Saint-Just – 51100 REIMS – 03 26 05 83 90	
Grand- Paris – 18 rue Albert Einstein – 77420 CHAMPS SUR MARNE – 01 60 06 04 75	
Hauts-de-France – 2 rampe Saint Marcel – 02000 LAON – 03 23 22 61 06	X
Grand-Lyon – 28 rue Juliette Récamier – 69006 LYON – 04 37 69 99 26	
Oise / Ouest – 6 avenue Général de Gaulle – 60300 SENLIS – 03 44 28 90 59	

contact@idoneis.fr www.idoneis.fr

SAS au capital de 150 000 € - RCS REIMS 403 616 030 – Ordre des Architectes S03360

CONTRÔLE TECHNIQUE

QUALICONSULT

18, allée de Maître Zaccharius, immeuble Odyssée

80 440 GLISY

COORDINATION SPS

QUALICONSULT

18, allée de Maître Zaccharius, immeuble Odyssée

80 440 GLISY

Coordonnées du site

4 rue Jean Catelas

80 000 AMIENS

2.1 – Charpente

2.1.1 – Sortie en toiture

Localisation : toiture bâtiment existant

L'entrepreneur devra la fourniture et la pose de garnitures en zinc pour les ventilations primaires EU et EV. Se reporter aux DTU 40-23 et 60-11. Prestations comprenant toutes sujétions de mise en œuvre, d'accessoires et de finitions.

L'entrepreneur devra la fourniture et pose, en coordination avec le titulaire du lot Plomberie/Chauffage/Ventilation, de sorties en toiture pour les rejets de ventilation.

La sortie de toit, en acier galvanisé, sera composée de :

- un chapeau pare-pluie équipé d'une grille de protection,
- une plaque support de couverture équipée de quatre feuillards de fixation,
- un fût de raccordement de conduit.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de percement de la couverture, de fixations, d'assemblages soudés ou vissés, d'étanchéité, de calfeutrements, de renforts et d'accessoires.

2.2 – Serrurerie

2.2.1 – Escalier métallique hélicoïdal

Localisation : selon plans

Fourniture et pose d'un escalier métallique hélicoïdal en extérieur avec paliers en acier galvanisé laqué du RDC au R+3.

Cet équipement sera constitué d'une ossature composée de poteaux et poutrelles porteurs, de nature et de dimensions à définir par l'entreprise.

Sur cette structure, on retrouvera les éléments suivants :

- Poteaux principaux,
- Les limons,
- Les entretoises de liaison.
- Les platines d'ancrage, pour une fixation sur des massifs rapportés en béton.

Conformité à la norme NFP 01.012 et à l'article CO 56

OSSATURE

- Mât central soudé sur une platine (avec perçages) pour fixation au sol.

- Colonne d'arrivée s'empilant par coulissage sur le mât central.

- Limon périphérique en tôle lisse 40/10, boulonné contre les marches.

- Tube Ø40 en alu brut fixé par écuyers contre le mât pour éloigner la ligne de foulée MARCHES

- Marches en tôle larmée soudé sur mât PALIER rond

- Platelage en tôle larmée

- Ossature porteuse en UPAF avec platines pour fixation au gros œuvre.

- Paliers à chaque étage

FINITION

- Galvanisation à chaud selon norme ISO 1461.

- Puis thermolaquage époxy (hors marche et palier) sur acier galvanisé.

Une bande d'appel à la vigilance, de type clou clouté mécaniquement en inox devra être inclus dans la finition du palier, conformément aux normes d'accessibilité.

L'entrepreneur prévoira également le garde-corps (pour les deux côtés, compris paliers). Les poteaux des garde-corps seront à prévoir avec de solides fixations mécaniques aux éléments de structure (soumettre types de fixation préalablement à l'architecte). Le garde-corps sera prolongé de manière horizontale au-delà de la première et de la dernière marche de l'escalier d'une longueur égale au giron. **Le design du garde-corps sera identique à celui visible sur le plan des façades.** La lisse haute du garde-corps fera office de main courante, sa hauteur sera ajustée en conséquence.

La prestation inclut la fourniture et la pose de l'ensemble des éléments nécessaires à la conformité des escaliers : nez de marche, contremarche contrastée, bandes podotactiles. L'entrepreneur devra également prévoir toutes les sujétions d'étanchéité entre les éléments des escaliers et garde-corps avec les éléments de façade du bâtiment existant

L'entreprise prévoira les moyens matériels, de sécurité autorisations d'occupation de voiries nécessaires à la réalisation de sa prestation.

2.2.2 – Garde-corps extérieur

Localisation : paliers escalier extérieur

L'entrepreneur devra la fourniture et la pose d'un garde-corps extérieur en acier galvanisé. Ils seront fixés en sur les paliers de l'escalier. La hauteur du garde-corps sera de 1m. La lisse haute devra également assurer le rôle de main courante.

RAPPEL : préalablement à l'intervention soumettre les notes de calculs à l'approbation de l'architecte et du bureau de contrôle. Il en sera de même pour le détail du garde corps qui

devra être soumis à l'avis de l'architecte.

Les gardes corps et rampes seront composés de :

- Montants à base de profilés laminés, espacé d'environ 1m, ils seront fixés sur l'ossature principale de l'escalier
- Platines de recouvrement au droit des fixations
- Main courante d'un diamètre de 42mm indicatif, elle chapeautera les différents montants précédemment décrits. La main courante sera en acier inoxydable
- Lisses haute et basse
- Barreaudage vertical

Les montants seront à prévoir avec de solides fixations mécaniques aux éléments de structure (soumettre type de fixation à l'architecte).

Crosse en extrémité de main courante.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de fixations et de finition soignée par bouchons en bout de tubes.

Les gardes corps seront conformes aux règles d'accessibilité PMR.

Se reporter aux DTU en vigueur et la norme NF P 01-012.

2.2.3 – Main courante

Localisation : palier combles escalier intérieur

Fourniture et pose de main courante en profilés d'aluminium, avec raccords, embouts d'extrémités, supports de fixation sur murs adaptés à la configuration. Y compris visserie en acier inoxydable, accessoires et toutes sujétions pour sécurité et tenue dans le temps parfaites. Fourniture et mise en œuvre absolument conformes aux normes en vigueur :

- pour établissement recevant du public ;
- main courante respectant les dispositions relatives à la norme NF P 01-012 seront applicables.,

Finition :

- thermolaquée : RAL au choix du MOE en phase chantier .

Thermolaquage : label QUALICOAT.

Les mains courantes seront de diamètre 40mm et d’épaisseur 2mm.

Fixations soudées directement sur la main courante sans vis entre la fixation et la main courante.

Une fixation soudée sera mise en place tous les 1m maximum.

2.2.4 – Lisse de sécurité

L'entrepreneur devra la fourniture et la pose de lisses de sécurité extérieures carrée de côté 40mm en acier thermolaqué - à hauteur réglementaire - montée sur platines en tableaux. RAL au choix du MOE.

Les platines des lisses seront à prévoir avec de solides fixations mécaniques aux éléments de structure (soumettre les types de fixation préalablement à l'architecte et bureau de contrôle).

L'ensemble devra être en conformité avec la norme NF P01-012 sur les hauteurs d'allèges.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de fixations et de finition soignée par bouchons en bout de tubes.

2.2.4.1 – L : 1.00m

Localisation : façade côté cour

2.2.4.2 – L : 1.90m

Localisation : façade côté cour